

Voici la liste des documents nécessaires pour obtenir la désignation d'un avocat pro deo :

Il convient de fournir impérativement tous les documents repris ci-dessous **datés de moins de deux mois ET CE POUR TOUTES** les personnes majeures reprises sur la composition de ménage :

1. une composition de ménage
2. une preuve de vos revenus **ET ceux de toutes les personnes majeures reprises sur votre composition de ménage**

les 3 dernières fiches de paie + pécule de vacances + prime de fin d'année + chèques repas

OU l'attestation mutuelle + prime de rattrapage si en invalidité depuis plus d'un an

OU l'attestation chômage reprenant le taux journalier

OU l'attestation CPAS reprenant le RIS perçu

OU l'attestation pension + le pécule vacances pension perçu une fois l'an si pensionné depuis plus d'un an

OU l'attestation de l'agence intérim reprenant les paiements nets reçus pour les 6 derniers mois + l'attestation chômage pour les mêmes mois, ...)

3. une preuve de non revenus des personnes majeures reprises sur la composition de ménage (attestation de non revenus jointe en annexe à compléter, dater et signer par la personne sans revenus) + fournir les trois attestations obligatoires de non perception d'allocation de chômage ; de non perception d'indemnité de la mutuelle et d'une attestation du CPAS confirmant qu'aucun RIS n'est versé

OU s'il s'agit d'enfant majeur toujours scolarisé → fournir une attestation scolaire datée absolument de moins de deux mois + l'attestation de non revenus à compléter, dater et signer par l'enfant majeur

4. une preuve des parts contributives et/ou pensions alimentaires reçues ou payées pour les 3 derniers mois (extraits bancaires absolument) **ET pour toutes les personnes majeures reprises sur votre composition de ménage**

si vous n'en payez ou n'en recevez aucune

→ merci de compléter, dater et signer l'attestation jointe « NI PC/PA »

5. votre dernier avertissement extrait de rôle (impôts) complet, nous devons être en possession de toutes les pages – **pas de calcul provisoire ou proposition simplifiée - ET celui de toutes les personnes majeures reprises sur votre composition de ménage**; si vous n'avez pas encore reçu celui de cette année → fournir celui de l'an dernier

6. le formulaire de demande d'aide juridique de trois pages correctement complété, daté et signé par vos soins & en veillant à avoir répondu aux 4 questions reprises à la page 3 (formulaire en annexe)

- en fonction des réponses apportées aux questions de la 3ème page du formulaire de demande d'aide juridique

→ **Merci de nous fournir :**

- a) la taxe voiture reprenant le type de véhicule ainsi que l'année de mise en circulation
- b) le précompte immobilier (cadastre) de votre habitation
- c) la copie des soldes de tous les comptes pour les deux derniers mois

- si vous êtes propriétaire de plusieurs immeubles → fournir un relevé cadastral complet de toutes vos habitations + la preuve (extraits bancaires) des 3 derniers loyers perçus

-si vous bénéficiez d'une aide de tiers (famille / amis / ...) → merci d'indiquer la nature de l'aide reçue ainsi que de chiffrer le montant perçu